

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi, 11 février 2026 à 17 h**, à la salle de conférence 258 de l'immeuble Casavant.

**Sont présents[es], mesdames et messieurs :**

Bélaïr, Jonathan, représentant des groupes socio-économiques  
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
Chamberland, Karine, représentante du personnel de soutien – secrétaire d'assemblée  
Côté, Chantal, représentante du personnel enseignant  
Fiset, Johanne, représentante du personnel de soutien  
Gagné, Martin, représentant des élèves  
Loranger, Amélie, représentante du personnel professionnel  
Ménard, Andrée-Anne, représentante des élèves  
Morier, Julie, représentante du personnel enseignant  
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques  
Trudeau, Éric, représentant du personnel enseignant

**Sont absents[es], mesdames et messieurs :**

Burelle, Alexandre, représentant du personnel enseignant  
Cusson, Vincent, représentant du personnel enseignant  
Dulude, Noeimy, représentante des groupes socio-économiques  
Kelly, Mathieu, représentant du personnel enseignant

**Sont également présent[e], mesdames :**

Arbour, Yanik, directrice

**1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17 h 02.

**2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Yanik Arbour fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

CET 25-26-02-01 Monsieur René Pedneault propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2025**

Madame Arbour présente le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2025.

CET 25-26-02-02 Le procès-verbal est jugé conforme. Monsieur Martin Gagné propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025.

**Suivi au procès-verbal :**

**Au point 7.1 Autres informations – Projet immeuble Chaput**

Madame Arbour confirme que le CSSH a officialisé l'octroi du soutien financier, nous permettant ainsi d'entreprendre l'aménagement de l'immeuble Chaput. De plus, une allocation supplémentaire a été accordée pour l'acquisition d'équipements destinés à la cohorte additionnelle du programme de Plomberie-chauffage.

**4.0 Période de questions du public**

Aucun public présent à la séance.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**5.0 Correspondance**

Aucune correspondance reçue.

**6.0 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2026-2027 (consultation)**

Madame Arbour précise que nous devons respecter un cadre réglementaire rigoureux concernant les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières. À cet égard, les références suivantes sont mises en évidence :

- **Page 7** : Assurer un accès à des services de qualité équivalente pour l'ensemble des élèves du Centre de services scolaire et adapter la répartition des ressources en conséquence.
- **Page 8** : Répartir les ressources de manière équitable.
- **Page 12** : Appliquer les critères de répartition aux établissements.

Pour l'année 2026-2027, les mêmes orientations et critères en vigueur cette année seront reconduits.

**7.0 Critères de sélection pour la direction du centre (consultation)**

Madame Arbour rappelle que, chaque année, les centres de services scolaires doivent consulter les conseils d'établissement des différentes écoles concernant les critères de sélection pour la direction du centre.

Elle propose par ailleurs certaines modifications. Au point 3B, considérant que la pénurie de main-d'œuvre n'est plus un enjeu, elle précise que la priorité porte désormais sur la clientèle de plus en plus jeune. Au point 4, elle recommande de retirer le texte entre parenthèses. Enfin, au point 6, la référence doit être mise à jour parce que maintenant nous parlons seulement d'alternance travail-études (ATE).

Monsieur Pedneault suggère d'ajouter un nouvel élément portant sur la place grandissante de l'intelligence artificielle (IA) dans les milieux de l'éducation et du travail.

Les membres expriment leur accord à l'égard de l'ensemble des modifications proposées.

**8.0 Informations**

**8.1 Calendrier scolaire 2026-2027 – version officielle**

Madame Arbour indique que le calendrier scolaire 2026-2027 a été adopté tardivement par le Conseil d'administration, soit le 3 février dernier, en raison des consultations toujours en cours au secteur jeune. Elle précise également que la journée pédagogique du 5 octobre est pour la tenue des élections provinciales.

**8.2 Admissions 2026-2027**

Madame Arbour présente l'état de situation des demandes d'admission en date du 2 février. Les données reflètent les demandes reçues jusqu'à maintenant et demeurent préliminaires, puisque nous entrerons sous peu dans notre période active d'inscriptions, ce qui entraînera une hausse des chiffres du tableau.

Les tableaux qui seront présentés lors des prochaines rencontres permettront d'effectuer une comparaison avec les chiffres de l'année précédente. La date limite pour transmettre les verdicts finaux aux personnes ayant soumis une demande d'inscription est fixée au 15 avril.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**8.3 Autres informations**

Il n'y a aucune autre information.

**9.0 Levée de l'assemblée**

CET 25-26-02-03

Monsieur Jonathan Bélaïr propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 25.

Le président,



Stéphane Brennan

La directrice,



Yanik Arbour